



Surendettement d'une personne de la famille

Par **zamboul30**, le **25/10/2015 à 20:00**

Bonjour j'ai une question qui me trotte depuis que j'ai appris que ma mère avait monté un dossier de surendettement ..

"Lorsque qu'une personne est surendettée les créanciers peuvent-ils se retourner vers la famille du client pour régler les dettes ?" Comment cela fonctionne-t-il dans ce cas-là ? présente ... merci de votre réponse

Par **youris**, le **25/10/2015 à 20:27**

bonjour,

chaque majeur capable est responsable de ces dettes, les créanciers n'ont pas à demander à un membre de la famille d'un débiteur de payer à sa place et la famille n'a pas à payer à sa place.

salutations